

U.V. DE DEM | INSTRUMENT OU CHANT

Ouvert sans concours à tous les élèves du Conservatoire

Durée du cycle : 1 ou 2 ans

Objectifs pédagogiques

- Cours d'histoire de la musique général et chronologique
- Approfondissement de thèmes autour du programme de concerts du Conservatoire et du répertoire abordé en cours d'instrument
- Méthodologie du commentaire d'écoute, comparaisons, acquisition de notions analytiques fondamentales

Travail personnel : Rédaction d'un commentaire de concert de la saison musicale ou présentation d'un bref exposé sur un sujet au choix dans le programme du cours.

Suivi pédagogique

ÉCHÉANCES DE FIN D'ANNÉE

- ↳ **Examen blanc** (2^e trimestre)
Brève présentation d'une pièce étudiée en cours d'instrument, analyse de la forme et du chiffrage harmonique.
- ↳ **Examen final** (en 1^e ou 2^e année)
Examen écrit comprenant des commentaires d'écoute, un commentaire de document, des questions de cours.
L'autorisation de se présenter à l'examen final dès la première année dépend des résultats de l'examen blanc.

Décisions du jury | Récompenses décernées

- ⇒ obtention de l'UV de Culture musicale avec mention TB ou B (faisant partie du DEM d'instrument ou de chant)
- ⇒ mention AB ou pas de mention (donnant droit à une seconde année)

CYCLE SPÉCIALISÉ (DEM) | CULTURE ET ANALYSE MUSICALES

Durée du cycle spécialisé : 2 ou 3 ans

Objectifs pédagogiques

- 2 ou 3 thèmes approfondis par an qui touchent l'ensemble de l'histoire de la musique
- Participation aux manifestations de l'établissement : notices, présentations de concerts
- Méthode du commentaire d'écoute, de document
- Méthode de recherche : travail à la bibliothèque du Conservatoire, à la BNF

Travail personnel : présentation d'un portfolio de travaux effectués au cours des deux années (notes de programme, compte-rendu de médiations, dossiers pédagogiques, etc)

Suivi pédagogique

ÉCHÉANCES DE FIN D'ANNÉE

- ↳ **Examen final** (ne peut être passé en 1^e année)
 - **Examen écrit** comprenant des commentaires d'écoutes et une dissertation à partir de documents.
 - **Examen oral** comprenant l'exposé d'une question de cours tirée au sort et la présentation de l'article personnel

Décisions du jury | Récompenses décernées

- ⇒ obtention de l'UV du DEM d'Analyse et Culture musicales avec mention TB ou B
- ⇒ mention AB (donnant droit à une 3^e année)
- ⇒ fin de scolarité

Le DEM DE CULTURE ET ANALYSE ET MUSICALES comprend 3 U.V. :

- l'UV de Culture musicale du cycle spécialisé
- l'UV d'Analyse musicale du DEM instrumentiste
- l'UV de Formation musicale du DEM instrumentiste

Admission Inscription

L'admission dans ce cycle se fait uniquement sur concours

- Mise en loge d'une heure sur un dossier comprenant une partition classique à analyser, un texte musicologique à commenter, une première page de partition à situer, une citation à commenter
- Exposé du dossier puis entretien avec le jury